



Cycle DPO sur la protection des données personnelles dans le domaine de la santé

DATES 2025	DURÉE	TARIF
13-14-20-27 & 28 MARS 02-03-09-16 & 17 OCTOBRE	5 JOURS	*5 000€ HT PAR PARTICIPANT

* À partir de 3 participants du même organisme :
900 € HT / participant / jour



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les évolutions de la réglementation sur la protection des données personnelles, les spécificités du secteur de la santé
- Appréhender et comprendre les obligations du responsable de traitement et du sous-traitant
- Comprendre le rôle du DPO et de ses missions, avec des cas pratiques et mises en situation



COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser la réglementation sur la protection des données personnelles dans la santé
- Maîtriser les outils permettant la mise en conformité avec la réglementation
- Répondre aux exigences de compétences et de savoir-faire du DPO en vue de présenter la certification



PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire



PUBLIC

- Responsable de traitement
- Délégué à la protection des données
- Toute personne concernée par le traitement des données personnelles

PROGRAMME sur 5 jours

- Réglementation générale sur la protection des données**
 - Définitions
 - Principes fondamentaux applicables aux traitements des données personnelles
 - Conditions de licéité du traitement
 - Dispositions spécifiques à certaines données
 - Droits des personnes concernées
- Responsable de traitement et sous-traitant**
 - Responsable du traitement
 - Sous-traitant
 - Hébergement des données de santé
 - Sécurisation des données
- Autorités de contrôle**
 - La CNIL
 - Coopération avec les autorités de contrôle européennes
 - Contrôles de la CNIL
 - Sanctions
 - Anticiper un contrôle

- Rôle du DPO**
 - Désignation et fin de mission du DPO
 - Fonctions et missions du DPO
 - Rôle du DPO dans la tenue du registre, dans l'étude des risques
 - Connaissances spécifiques du secteur
- Outils du DPO pour assurer la conformité**
 - Documentation
 - Procédures/audits
 - Registre des activités de traitements
 - Analyse d'impact, cas pratiques

Possibilité de présentation à l'examen de certification DPO sur demande



Informations administratives



La méthode d'évaluation

- Questions & réponses en séance
- Test de connaissances
- Questionnaires d'évaluation et de satisfaction



Accessibilité & handicap

- Formations accessibles aux personnes en situation de handicap
- Contacter Maître Isabelle Vigier au 06 13 20 82 06 pour échanger sur un aménagement spécifique
- formation@vigier-avocats.com



Documentation remise

- Signature d'une convention de formation
- Feuille de présence
- Attestation de formation
- Remise du quiz validé



Les moyens pédagogiques

- Méthode expositive et participative
- Cas pratiques
- Remise du support de formation



Lieu en présentiel & distanciel

- 6 boulevard Beaumarchais, Paris 11°
Métro Bastille : Lignes 1, 5, 8
- Frais de déplacement non compris dans les tarifs
- Plateforme de formation : Teams



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Prise en charge par les OPCO

- Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 6175375
- Certification QUALIOPI
- Délégation de paiement possible



Formation en interne

- Organisation de formation dans votre entreprise
- Adresser votre demande à formation@vigier-avocats.com pour réaliser ensemble votre projet